

Descriptif technique

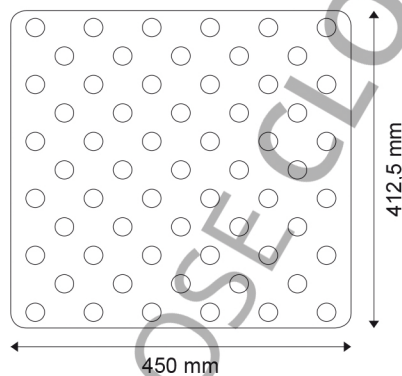
Dispositif d'éveil de vigilance conforme à la norme NF P98-351 (largeur réduite) en vigueur, matérialisant l'alerte podotactile à l'approche d'un escalier par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles. Dalle podotactile en polypropylène antidérapant de 450 x 412,5 mm et de 6 mm de hauteur, composée d'une semelle de 2 mm de hauteur et de plots Ø 25 mm de 4 mm de hauteur. Fixation par collage à l'aide d'une colle adaptée. Disposition des dalles à déterminer par la maîtrise d'oeuvre en accord avec la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur.

Dimensions

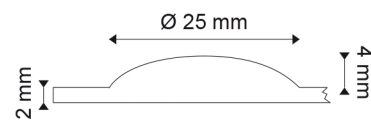
Longueur 450 mm x largeur 412,5 mm x hauteur 6 mm.
Semelle : hauteur 2 mm.
Plots : Ø 25 mm x hauteur 4 mm.

Plans

Vue de dessus (éch. : 1/10) :



Détail d'un plot (éch. : 1) :



Matière / Finition

Polypropylène.
Aspect mat.

Teintes / Coloris

Gris RAL 7035, anthracite RAL 7015, jaune RAL 1018.

Fixation

Collage à l'aide de la colle réf. MS 108.
Fixation par adhésif double-face en option (réf. PODOALERTE ADH).

Usage

Intérieur (selon nature du sol).